

PE-08

TAUX D'ÉTANCHÉITÉ SUPÉRIEUR

Démontré par un test d'infiltrométrie

Caractéristiques requises

Le bâtiment doit avoir une étanchéité à l'air conforme aux cibles d'étanchéité à l'air Novoclimat.

Selon le Code :

- Les murs, les plafonds et les planchers qui séparent un espace climatisé d'un espace non climatisé ou du sol doivent comporter un système d'étanchéité à l'air offrant une protection continue.

PRATIQUE D'EXCELLENCE :

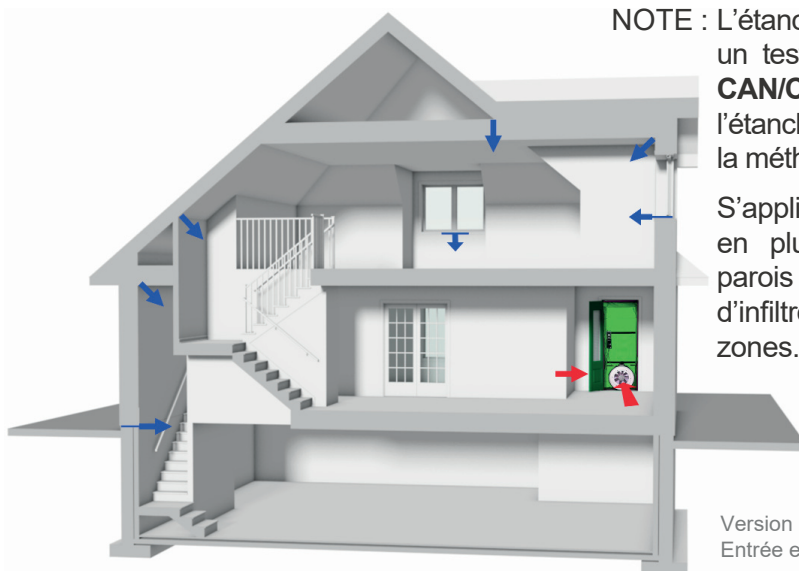
- ✓ Un taux d'étanchéité supérieur est démontré par un test d'infiltrométrie
- ✓ Copie du rapport d'infiltrométrie

EXTRAIT DES EXIGENCES TECHNIQUES NOVOCLIMAT**2.2.2 Étanchéité à l'air**

2.2.2.1 Le bâtiment doit être construit de façon étanche à l'air de manière à respecter une des cibles d'étanchéité indiquée dans le tableau 2.2.2.1 ci-dessous.

Tableau 2.2.2.1 : Fuites d'air maximales admissibles

Type de bâtiment	CAH à 50 Pa	SFN à 10 Pa		TFN à 50 Pa	
		cm ² / m ²	po ² / 100 pi ²	L / s / m ²	pcm 50 / pi ²
Détaché	1,5	0,75	1,08	0,57	0,11
Attenant (ex : jumelé, en rangée)	2,0	1,18	1,70	0,78	1,15



NOTE : L'étanchéité à l'air du bâtiment est mesurée par un test d'infiltrométrie exécuté selon la norme **CAN/CGSB-149.10-M86** « Détermination de l'étanchéité à l'air des enveloppes de bâtiment par la méthode de dépressurisation par ventilateur ».

S'applique uniquement aux bâtiments séparés en plus d'une zone par une ou plusieurs parois mitoyennes et faisant l'objet de tests d'infiltrométrie distincts pour chacune de ces zones.

Version révisée le 1er décembre 2023 /
Entrée en vigueur le 1er janvier 2024